

Procès-verbal du conseil municipal
du 13/04/2026

Présents :

GIRAULT Julie, LEOTARD Jean-Pierre, DUMONT Martine, GAYCHET Serge, POUGET Jean-François, GROC Nadine, MAURY Claude, MONTARIOL Pascal, GUITARD Jérôme, CARPENTIER Alicia, GIRO Pauline, DUMONT Clément, LUCAS Marie, FERNANDEZ Nathalie et BAJEUX Amaury.

15 présents : le quorum est atteint.

Absents :

RAS

Pouvoirs :

RAS

Secrétaire de séance :

Mme Pauline GIRO est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 20h00

Marie nous informe qu'elle enregistre la séance.

1 – Vote des associations et commissions

Lors du conseil municipal précédent certaines commissions n'ont pas été votées, notamment le SIVOM et la commission Association, culture et tourisme.

Il était prévu à l'ordre du jour de voter ces deux commissions mais ce point a suscité des échanges.

Nous avons donc procédé à un vote pour décider si on reprend toutes les associations et commissions :

Vote à main levée :

3 contre, 12 pour

Les associations et commissions sont revues et soumises au vote à main levée :

- **Logement social, habitats légers** : Jean-Pierre, Jean-François et Claude – Vote à l'unanimité.
- **Développement du centre-bourg et attractivité du village** : Martine, Nadine, Jérôme, Alicia – Vote à l'unanimité.
- **Commission travaux, aménagements et voirie** : Serge, Clément et Jean-Pierre – Vote à l'unanimité.
- **SIVOM (3 élus)** : Alicia, Jérôme et Pauline
 - Alicia : 4 contre, 11 pour
 - Jérôme : 4 contre, 1 abstention, 10 pour
 - Pauline : 1 contre, 2 abstentions et 12 pour
 - Amaury : 11 contre et 4 pour
- **SDE (1 délégué et 1 suppléant)** : Pascal (titulaire), Serge – Vote à l'unanimité.
- **CCAS (4 élus + maire + 4 habitants)** :
 - Pour les élus : Alicia, Nadine, Pauline, Jean-François – Vote à l'unanimité
 - Pour les habitants : Agnès, Myriam, Elsa et Aline.
- **L'Estanquet** : Marie, Pascal, Martine et Nadine – Vote à l'unanimité.
- **Commission d'appel d'offres** : Serge, Jean-Pierre, Clément – Vote à l'unanimité.
- **SMDEA (1 délégué et 1 suppléant)** : Clément (titulaire), Jean-Pierre – Vote à l'unanimité.
- **PRN (1 délégué et 1 suppléant)** : Martine et Jérôme – Vote à l'unanimité.
- **Commission associations, culture et tourisme** :
 - Marie : vote à l'unanimité
 - Jérôme : 1 contre, 14 pour
 - Clément : vote à l'unanimité
- **Commission communication, internet, bulletin trimestriel** : A définir

Amaury indique qu'il n'est pas d'accord avec cette pratique et qu'il envisage de saisir la préfecture par courrier.

2 – Délégation au conseiller

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

3 – Point sur l'Estanquet

- Remise des clés le 18/04/2026 avec un huissier
- L'huissier va faire un état des lieux
- Une personne présente (électricien ayant travaillé dans l'Estanquet) se propose de témoigner pour indiquer les éléments présents dans le restaurant lors de son fonctionnement.
- Licence IV en cours. Il faut l'utiliser pour ne pas la perdre
- Une enveloppe budgétaire sera prévue pour racheter des éléments de cuisine si besoin
- Le souhait d'une reprise de l'Estanquet pour la saison estivale a été émis. Eventuellement en bar et restauration rapide.
- Le Maire demande si des personnes sont susceptibles d'être intéressées.
- Il est indiqué que plusieurs habitants pourraient être intéressés. Notamment les personnes qui ont porté le projet depuis le début et qui ont participé à l'association.
- Il est indiqué qu'il serait souhaitable qu'il s'agisse de professionnels avec de l'expérience en restauration.
- Il est demandé s'il est prévu de faire une réunion publique : A étudier. Cependant, la commission Estanquet sera ouverte aux habitants.
- Il est indiqué qu'il serait souhaitable de faire une étude de faisabilité en amont de la réouverture de l'Estanquet.
- Il est demandé s'il est prévu de déposer plainte. Le Maire confirme que le nécessaire sera fait.

4 – Questions diverses

- Amaury propose l'adoption d'une motion de soutien contre la fermeture de la classe du RPI. Adoptée à l'unanimité
- Les délégués de parents d'élèves ont envoyé un mail au député et sénateur
- Le Maire va prendre rendez-vous avec le rectorat
- La classe ferme pour 1 élève de moins. 22,75 élèves en moyenne par classe
- Il est rappelé que la commune de Loubens a rénové une classe en 2020, aujourd'hui concernée par une fermeture.

- Point sur les comptes rendus :

- Une erreur sur le nom de famille d'Amaury est signalée. La modification va être faite.
- Affichage : sur le site internet de Pailhès et sur le panneau d'affichage.

Le prochain conseil municipal doit être reporté car il faut respecter un délai de 12 jours après transmission du budget aux conseillers.

La séance est levée à 21h00

